



# **Forte suspicion de la présence de la grippe aviaire dans une ferme avicole dans le ZIO**

**Dans la localité de Klémé, canton de Djagblé dans la préfecture de Zio, une ferme avicole abritant plus de 1000 poules pondeuses a enregistré un taux de mortalité de 50 % soit au total 563 têtes de volailles.**

Sur appel du responsable de la ferme, une équipe conjointe de la Direction de l'élevage, de la direction régionale de la santé Maritime et de la direction préfectorale de la santé Zio s'est rendue jeudi dernier dans la ferme.

Des prélèvements sont immédiatement faits et envoyés pour analyse au laboratoire de référence de Padoue en Italie.

Dans un communiqué conjoint signé des ministres de l'agriculture et de l'élevage Antoine Gbégbéni, de la santé Moustafa Mijiyawa et de l'environnement Katari Foli-Bazi, le gouvernement indique qu'il y a « *une forte suspicion de la présence du virus de la grippe aviaire* ».

Des mesures conservatoires de riposte contre les maladies animales ont été prises en attendant la confirmation des résultats : Il s'agit notamment de l'abattage de l'incinération et de l'enfouissement des cadavres de

volailles, de la destruction des œufs, de la provende et du matériel d'élevage, de la désinfection des poulaillers et des magasins de stockage, la mise sous quarantaine de l'exploitation avicole.

D'autres mesures ont été également prises à savoir l'interdiction du mouvement de volailles, la fermeture des marchés à volailles et des provenderies dans le canton de Djagblé pour une durée de 30 jours et la prise en charge médicale personnes cibles qui ont eu des contacts avec la ferme avicole.

**Cris DADA**

---



## **Atakpamé : Des échanges pour la promotion d'un élevage durable au Togo**

Les travaux de l'atelier de réflexions des éleveurs de la région plateaux-Est, organisés par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural ont pris fin ce mercredi 31 mars à d'Atakpamé.

Après deux jours d'échanges, les délégués venus de toutes les préfectures de la région des plateaux-est et les organisateurs se sont séparés sur une note de propositions des mesures

idoines devant promouvoir durablement l'élevage au Togo.

Cet atelier a permis aux participants de faire un diagnostic des problèmes à partir d'un état des lieux de l'élevage au Togo notamment la cartographie de l'élevage, de même que les acteurs, les filières, les enjeux et opportunités.

Le Directeur de l'élevage, Dr Batawui Komla a indiqué que cette rencontre se situe dans le cadre d'une tournée nationale dont les activités ont été lancées le 13 mars dernier à Kara par le gouvernement représenté par le ministre en charge de l'agriculture.

*« Elle consiste à mener une démarche méthodologique pour l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement durable de l'élevage au Togo en collaboration avec les acteurs du secteur », a-t-il ajouté.*

Un atelier de synthèse des travaux sera tenu à Lomé à la fin de la tournée.

**De notre correspondant à Atakpamé, Evrard Nomanyo**



## **Le Togo actualise ses textes relatifs à la législation**

# vétérinaire

Le Togo est en voie de se doter de textes législatifs vétérinaires conformes aux normes internationales. Les projets de textes font l'objet de validation au cours d'un atelier de deux jours qui a ouvert ses portes ce jeudi 10 décembre à Lomé.

Les travaux regroupent les acteurs nationaux impliqués dans les questions liées à l'élevage et l'aquaculture.

Le processus d'actualisation des textes a démarré depuis octobre dernier avec la formation en ligne de deux experts vétérinaires et un juriste, suivi de la consultation des parties prenantes, la révision et la validation des textes identifiés.

*« La situation de la santé animale, de la sécurité sanitaire des produits animaux et de la gouvernance sanitaire est encore non satisfaisante, malgré quelques avancées positives dans l'organisation et la présence sur le terrain d'un réseau diversifiés d'acteurs »*, a indiqué Dr Barry Ibrahim, vétérinaire à la Direction de l'élevage, représentant le ministre.

L'initiative est soutenue par le Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA), dans le cadre du projet Gouvernance Vétérinaire (VETGOV).

Selon Dr Raphael Colly, représentant du Directeur de l'UA-BIRA à cet atelier de Lomé, les rapports d'analyse PVS (Performance Vision Strategy) et des écarts (GAP) de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) de la plupart des pays africains ont en effet montré que la majorité d'entre eux présentaient des insuffisances dans la législation vétérinaire.

*« Dans un certains nombre de cas, la législation était ancienne et obsolète alors que dans d'autres, elle n'était pas*

*conforme aux normes de l'OIE », a-t-il précisé.*

Les travaux devraient permettre de moderniser la législation et réglementation vétérinaire au Togo où l'élevage représente 13,4 % du PIB agricole et 6,7 % du PIB du pays. 80 % de la population vit de ce sous secteur.

**David S.**



## **Elevage : la construction de l'IFAD de Barkoissi à un taux de réalisation de 32,99 %**

**Les travaux de construction de l'institut de formation pour l'agro-développement (IFAD-Elevage) de Barkoissi dans la région des savanes est actuellement à un taux de réalisation de 32,99 %, selon le ministère en charge du secteur.**

La finalité de l'IFAD de Barkoissi est de mettre en place une filière de formation pour les métiers de l'élevage, notamment de bovins laitiers pour accompagner la mise en place d'une filière laitière, de petits ruminants, de volailles ainsi que de porcins.

Cet Institut permettra notamment de former des techniciens et de la main d'œuvre qualifiée en fonction des besoins

prioritaires du pays afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La création de ce centre de formation rentre dans le cadre d'un vaste projet de modernisation du secteur agricole, avec un accent mis sur la transformation et de la commercialisation des produits laitiers et de la viande.

Actuellement sur le site du projet, les différents blocs (bloc administratif et pédagogique) sont en construction de même que l'internat, le restaurant et des aires de jeux.

La ferme d'élevage quant à elle sera composée, d'une part, d'infrastructures pour l'abreuvement des animaux et la culture du fourrage, notamment un barrage et d'autre part, des infrastructures pour la transformation et la commercialisation des produits laitiers et de la viande.

Il faut rappeler que c'est chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a procédé en mai 2018 à la pose de la première pierre pour la construction de ce 2<sup>e</sup> Institut de Formation pour l'Agro-Développement (IFAD), dédié à l'élevage.

Ce projet gouvernemental en plein chantier sera ouvert à tous les jeunes de la localité, mais aussi de toutes les régions du pays, et même de la sous-région.

## **Cris DADA**



# Bétail-viande : De nouveaux abattoirs modernes en construction au Togo

Depuis le lancement du Projet d'appui au secteur agricole (PASA), le gouvernement togolais ne cesse de multiplier les investissements en faveur de la relance du sous-secteur de l'élevage.

Après l'introduction des géniteurs performants dans les élevages, la construction des bergeries améliorées, le Contrôle des maladies à haute incidence, la professionnalisation des éleveurs etc., une nouvelle ère s'ouvre à ces sous-secteurs : Il s'agit de la transformation et la commercialisation des produits carnés dans le respect des normes hygiéniques.

Dans cette perspective, les villes de Kpalimé, Sokodé et Kara abritent la construction des nouvelles aires d'abattage des animaux au Togo.

Depuis 2011, les actions de relance du sous-secteur de l'élevage, engagées par le gouvernement togolais à travers PASA ont occasionné l'accroissement des effectifs de cheptels et l'émergence d'éleveurs modernes.

La chaîne de valeur bétail-viande est donc en bonne voie et il s'avère indispensable de s'investir dans la valorisation de ces produits par la transformation et la commercialisation afin de satisfaire une demande en produits carnés de plus en plus croissante tout en s'assurant des conditions de salubrité adéquates pour garantir la santé et le bien-être de la population.

La construction de trois (3) aires d'abattage modernes par le gouvernement s'inscrit dans le cadre du financement

additionnel du PASA. Autour de ces aires seront organisés les acteurs dont les éleveurs qui vont fournir des animaux sur pieds aux autres acteurs de la chaîne de transformation.

Le montant global de ce premier lot de construction est estimé à 983.098.191 F CFA incluant la voirie interne, les équipements et la chambre froide. Un montant prévisionnel de 400 000 000 F CFA est également positionné pour le lancement de trois nouveaux chantiers de construction de ces mêmes infrastructures dans les villes d'Atakpamé, de Niamtougou et de Dapaong.

Les informations font état de ce qu'à ce jour, les taux d'avancement sont très poussés sur ces trois chantiers qui sont de 50%, 81% et 88%, respectivement pour les sites de Kpalimé, Kara et Sokodé.

En vue de garantir un approvisionnement soutenu de ces abattoirs modernes, l'Institut de Conseil d'Appui Technique (ICAT) interviendra pour non seulement organiser les chevillards et les bouchers en interprofession, mais aussi identification rapide des boucheries en préfectures et dans les grandes agglomérations, faire adopter des référentiels qui consacrent des élevages à vocation commerciale, aider à l'élaboration de plans d'affaires.

L'ICAT interviendra également pour la mise en place d'un système d'information des acteurs (bourse du bétail), et l'organisation des acteurs par niveau autour des promoteurs en techniques d'intermédiation commerciale.

« Ces investissements bien raisonnés constituent la base d'une croissance forte et soutenue qui cadrent bien avec les objectifs du PND visant à promouvoir davantage l'investissement privé en encourageant le partenariat public-privé. Plusieurs emplois seront créés entre les maillons des bénéficiaires que sont : les éleveurs, chevillards, bouchers, distributeurs, consommateurs, communes, vétérinaires, services



de contrôle », rassurent les responsables du département en charge de l'agriculture.

## La Rédaction

---



# L'aquaculture et l'élevage identifiés comme des secteurs clés dans le cadre de la création des IFAD au Togo

L'aquaculture et l'élevage font parti des secteurs clés identifiés dans le cadre de la mise en place des IFAD (Institut de Formation en Alternance pour le Développement) au Togo. C'est dans ce cadre qu'il a été construit dans le village de Landa dans la préfecture de l'Est-Mono, un IFAD-Aquaculture sur un espace naturel de 70 hectares.

Premier dans la sous-région, cet IFAD dispose en son sein d'un campus numérisé et connecté, et d'une réelle ferme d'exploitation. La ferme d'exploitation aquacole, au-delà d'être une entreprise, assure une articulation plus étroite entre les activités liées au métier de l'aquaculture et la formation en lien direct avec les professionnels de la filière. Les apprenants y sont mis en situation professionnelle pour mobiliser leurs savoirs, leur savoir-être

et leur savoir-faire.

Un IFAD est un Institut de Formation en Alternance pour le Développement. Il est créé pour accompagner le Plan National de Développement (PND) dans un secteur clé. L'objectif est de former des jeunes togolais et adultes pour leur donner une compétence réelle leur permettant de répondre aux besoins du secteur et de participer à la vie de la Nation.

Acteur de développement institutionnel et économique, la mission principale d'un IFAD est de former des professionnels compétents, capables de s'intégrer immédiatement dans la vie active et de s'adapter aux différentes évolutions de leurs secteurs d'activité. Ceci, grâce à une formation générale et professionnelle orientée compétence, dans un cadre où la technologie est omniprésente. L'apprenant tout au long de sa formation s'exerce à la vie d'acteur à travers des mises en situation professionnelle.

*« L'accent sera mis sur la qualité de la formation professionnelle car c'est d'elle que proviennent les outils et compétences nécessaires à une réelle participation des jeunes au développement. Dix nouveaux instituts de formation pour le développement seront créés sur les cinq années qui viennent dans les domaines de l'agriculture, de la logistique, du bâtiment, des transports et du numérique »* : cet extrait du discours du Chef de l'Etat du 3 Janvier 2018, traduit en effet la volonté des plus hautes autorités du Togo, de mettre davantage la formation professionnelle au service du développement,

**La Rédaction**

---



# Des opportunités de business dans la filière bétail-viande au Togo

Il existe de grandes opportunités de business dans la filière bétail-viande au Togo. Cette réalité a été encore une fois mise en évidence à l'occasion des journées promotionnelles du bétail tenue du 23 au 25 décembre dernier sur le site de Dégomé-Togblékopé dans la banlieue nord de Lomé.

Selon le ministre Noël Bataka en charge de la production animale et halieutique, quand on parle de la filière bétail et viande, on parle aussi bien de la viande, du lait et d'un ensemble de sous produits à base du lait et de la viande qui peuvent faire en effet, l'objet d'investissement de la part de entrepreneurs et les professionnels.

*« Le togolais a du génie, le potentiel pour le développement de l'élevage est là (...) ; Aujourd'hui nous remarquons des animaux de grande conformation qui peuvent être vendus pour les moutons jusqu'à 300.000 F voire 500.000 F. Nous avons vu des bœufs qui peuvent être vendus à 800.000 F voir un (01) million. Imaginer que des jeunes se spécialisent dans ces genres d'activités, ils vont devenir des millionnaires aussi aisément », a expliqué le ministre Bataka.*

*« Il y a aussi un grand défi qui est celui de l'alimentation. Le défi pour les éleveurs c'est de trouver des aliments pour*

*pouvoir conduire leurs animaux dans des parcs afin d'éviter des conflits avec les agriculteurs. Ce sont aussi là des opportunités d'affaires pour les jeunes qui peuvent se spécialiser dans des entreprises et industries d'aliment pour bétail et là, ils auront tout naturellement des éleveurs comme client et ainsi moderniser la chaînes de valeur de la filière bétail-viande », a-t-il ajouté.*

Définie comme l'ensemble des activités et processus de production, de transformation, de commercialisation et de consommation du bétail et produits dérivés, la filière bétail-viande englobe plusieurs branches d'activités avec divers acteurs intervenant dans leur accomplissement.

Il faut souligner qu'au Togo, l'agriculture reste le moteur du développement du pays à travers les objectifs fixés dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN). Le secteur agricole occupe plus de 65 % de la population active et sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) national est de 40,64 %. La contribution du sous-secteur de l'élevage représente 16,56 pour cent du PIB agricole et 6,73 pour cent du PIB national selon les statistiques.

**David S.**